

Descriptif technique

Dispositif d'éveil de vigilance conforme à la norme NF P98-351 (largeur standard et réduite) en vigueur, matérialisant l'alerte podotactile à l'approche d'un escalier, d'une traversée piétonne ou d'un quai de transport collectif guidé, maritime ou fluvial par contraste visuel et détection au pied, à la canne et par les chiens-guides d'aveugles.

Dalle podotactile en résine méthacrylate antidérapante de 600 x 412 mm et de 7 mm de hauteur, composée d'une semelle à motif larmé de 2 mm de hauteur et de plots Ø 25 mm de 5 mm de hauteur.

Fixation par collage à l'aide d'une colle adaptée. Primaire d'accrochage sur sols béton nécessaire.

Produit insensible aux UV et variations de température et antigélf.

Glissance (essai AFPV) : 0,55 (coefficient à l'état mouillé). Indentation (NF EN 1516) : 0,11 mm et 0,02 mm.

Glissance des motifs de la semelle (pendule SRT) : 0,66 (à sec), 0,41 (sous eau).

Disposition des dalles à déterminer par la maîtrise d'oeuvre en accord avec la norme NF P98-351 d'août 2010 en vigueur.

Dimensions

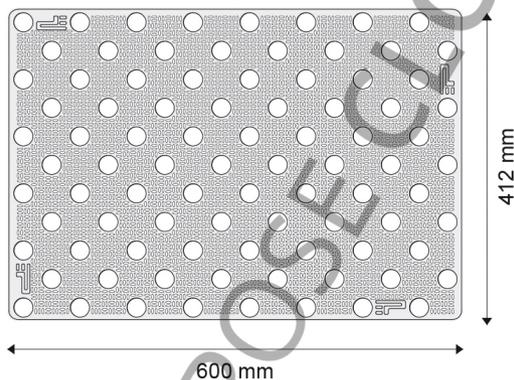
Longueur 600 mm x largeur 412 mm x hauteur 7 mm.

Semelle : hauteur 2 mm.

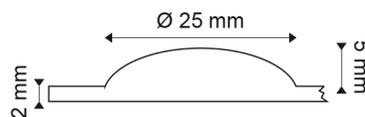
Plots : Ø 25 mm x hauteur 5 mm.

Plans

Vue de dessus (éch. : 1/10) :



Détail d'un plot (éch. : 1) :



Matière / Finition

Résine méthacrylate.
Aspect mat.
Semelle à motif larmé.

Fixation

Collage à l'aide de la colle réf. COLLE RI.
Préparation des sols béton à l'aide du primaire d'accrochage réf. PRIMBETON.

Teintes / Coloris

Blanc.
Autres coloris sur demande.

Usage

Extérieur (selon nature du sol).